COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **Les Grignoux**
Forme juridique : Association sans but lucratif
Adresse : Rue Soeurs-de-Hasque N° : 9 Boîte :
Code postal : 4000 Commune : Liège
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège
Adresse Internet : www.grignoux.be
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0419.172.434

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 07-06-2016

COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 11-04-2023

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2022 au 31-12-2022

Exercice précédent du 01-01-2021 au 31-12-2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-ASBL 6.2.4, C-ASBL 6.3.4, C-ASBL 6.4.1, C-ASBL 6.4.2, C-ASBL 6.5.1, C-ASBL 6.5.2, C-ASBL 6.5.3, C-ASBL 6.14, C-ASBL 6.16, C-ASBL 8

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation

KERIS Bernard
Trésorier
rue Auguste Donnay 33
4000 Liège
BELGIQUE

JACQUINET Gauthier
Secrétaire
rue de Campine 463
4000 Liège
BELGIQUE

KARAMICHALIS Hélène
Président de l'Organe d'Administration
rue de Trois-Ponts 15
4920 Aywaille
BELGIQUE

FANIEL Ludivine
Administrateur
rue Louvrex 59
4000 Liège
BELGIQUE

LAIOS Maria
Administrateur
boulevard de la Sauvenière 66
4000 Liège
BELGIQUE

BRUYELLE Nicolas
Administrateur
rue Saint Fargeau Ponthierry 8
5020 Champion
BELGIQUE

3R, Leboutte & C° (B313)
0460983491
boulevard Émile de Laveleye 203
4020 Liège-4020
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-06-09 Fin de mandat : 2023-04-11 Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

Reuchamps Hélène (A02302)

boulevard Émile de Laveleye 203
4020 Liège-4020
BELGIQUE

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20	**0**	
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**2.157.064**	**2.092.938**
Immobilisations incorporelles	6.2	21	**29.014**	**49.421**
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	**2.076.005**	**2.006.471**
Terrains et constructions		22	1.391.220	1.465.633
Installations, machines et outillage		23	300.476	345.409
Mobilier et matériel roulant		24	63.835	50.027
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	107.957	145.402
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	212.517	
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	**52.045**	**37.046**
Entités liées	6.14	280/1		
Participations dans les sociétés liées		280		
Créances		281		
Sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation	6.14	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	52.045	37.046
Actions et parts		284	52.045	37.046
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**4.198.558**	**4.221.733**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	**52.563**	**42.665**
Stocks		30/36	52.563	42.665
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	52.563	42.665
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**818.895**	**938.450**
Créances commerciales		40	251.715	217.625
Autres créances		41	567.180	720.825
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	**22.403**	**22.403**
Valeurs disponibles		54/58	**3.267.615**	**3.195.594**
Comptes de régularisation	6.6	490/1	**37.082**	**22.621**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**6.355.622**	**6.314.671**

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF					
FONDS SOCIAL			10/15	**1.797.896**	**2.381.953**
Fonds de l'association ou de la fondation		6.7	10	**764.925**	**764.925**
Plus-values de réévaluation			12		
Fonds affectés et autres réserves		6.7	13	**1.638.178**	**1.638.178**
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)		14	**-634.856**	**-62.143**
Subsides en capital			15	**29.649**	**40.993**
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS			16	**36.213**	**34.981**
Provisions pour risques et charges			160/5	**36.213**	**34.981**
Pensions et obligations similaires			160		
Charges fiscales			161	36.213	34.981
Grosses réparations et gros entretien			162		
Obligations environnementales			163		
Autres risques et charges		6.7	164/5		
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		6.7	167		
Impôts différés			168		
DETTES			17/49	**4.521.513**	**3.897.737**
Dettes à plus d'un an		6.8	17	**1.065.984**	**1.197.386**
Dettes financières			170/4	1.065.984	1.197.386
Emprunts subordonnés			170		
Emprunts obligataires non subordonnés			171	647.300	647.300
Dettes de location-financement assimilées			172		
Etablissements de crédit			173	418.684	550.086
Autres emprunts			174		
Dettes commerciales			175		
Fournisseurs			1750		
Effets à payer			1751		
Acomptes sur commandes			176		
Autres dettes			178/9		
Dettes à un an au plus			42/48	**2.598.988**	**1.793.214**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		6.8	42	131.396	129.707
Dettes financières			43		
Etablissements de crédit			430/8		
Autres emprunts			439		
Dettes commerciales			44	566.830	245.432
Fournisseurs			440/4	566.830	245.432
Effets à payer			441		
Acomptes sur commandes			46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		6.8	45	1.796.212	1.319.525
Impôts			450/3	92.663	112.449
Rémunérations et charges sociales			454/9	1.703.549	1.207.076
Autres dettes			48	104.550	98.550
Comptes de régularisation		6.8	492/3	**856.541**	**907.137**
TOTAL DU PASSIF			10/49	**6.355.622**	**6.314.671**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations			70/76A	**10.517.327**	**6.741.662**
Chiffre d'affaires		6.9	70	5.317.632	2.889.967
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)		71		
Production immobilisée			72		
Cotisations, dons, legs et subsides		6.9	73	5.041.342	3.621.716
Autres produits d'exploitation			74	155.448	229.979
Produits d'exploitation non récurrents		6.11	76A	2.905	
Coût des ventes et des prestations			60/66A	**11.038.965**	**6.599.616**
Approvisionnements et marchandises			60	882.655	434.036
Achats			600/8	892.553	436.654
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)		609	-9.898	-2.618
Services et biens divers			61	2.738.423	1.748.664
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.9	62	6.884.155	4.114.370
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	268.710	272.159
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.9	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.9	635/9	1.232	4.392
Autres charges d'exploitation		6.9	640/8	263.790	24.975
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		6.11	66A		1.020
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	**-521.638**	**142.046**

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers			75/76B	**2.072**	**4.947**
Produits financiers récurrents			75	2.072	4.947
Produits des immobilisations financières			750		
Produits des actifs circulants			751		237
Autres produits financiers		6.10	752/9	2.072	4.710
Produits financiers non récurrents		6.11	76B		
Charges financières			65/66B	**53.147**	**53.135**
Charges financières récurrentes		6.10	65	53.147	53.135
Charges des dettes			650	8.818	29.511
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		651		5.522
Autres charges financières			652/9	44.329	18.102
Charges financières non récurrentes		6.11	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	**-572.713**	**93.858**
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.12	67/77		
Impôts			670/3		
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales			77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	**-572.713**	**93.858**
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	**-572.713**	**93.858**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**-634.856**	**-62.143**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-572.713	93.858
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-62.143	-156.001
Prélèvement sur les capitaux propres: fonds, fonds affectés et autres réserves		791		
Affectation aux fonds affectés et autres réserves		691		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**-634.856**	**-62.143**

ANNEXE

ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		20P	**XXXXXXXXXX**	**0**
Mutations de l'exercice				
Nouveaux frais engagés		8002		
Amortissements		8003	0	
Autres	(+)/(-)	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		(20)	**0**	
Dont				
Frais de constitution, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement		200/2		
Frais de restructuration		204		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8051P	**XXXXXXXXXX**	**148.044**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8021		
Cessions et désaffectations		8031		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8051	**148.044**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8121P	**XXXXXXXXXX**	**131.984**
Mutations de l'exercice				
Actés		8071	4.687	
Repris		8081		
Acquis de tiers		8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8101		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8121	**136.671**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		210	**11.373**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052P	**XXXXXXXXXX**	**240.940**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8022		
Cessions et désaffectations		8032		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052	**240.940**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122P	**XXXXXXXXXX**	**207.579**
Mutations de l'exercice				
Actés		8072	15.720	
Repris		8082		
Acquis de tiers		8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8102		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122	**223.299**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		211	**17.641**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8053P	**XXXXXXXXX**	**34.705**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8023		
Cessions et désaffectations		8033		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8043		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8053	**34.705**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8123P	**XXXXXXXXX**	**34.705**
Mutations de l'exercice				
Actés		8073		
Repris		8083		
Acquis de tiers		8093		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8103		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8113		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8123	**34.705**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		212	**0**	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8191P	**XXXXXXXXXX**	**2.372.766**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8161		
Cessions et désaffectations		8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8191	**2.372.766**	
Plus-values au terme de l'exercice		8251P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8211		
Acquises de tiers		8221		
Annulées		8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice		8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8321P	**XXXXXXXXXX**	**907.133**
Mutations de l'exercice				
Actés		8271	74.413	
Repris		8281		
Acquis de tiers		8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8321	**981.546**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22)	**1.391.220**	
DONT				
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/91		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	**XXXXXXXXX**	**1.720.866**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162	54.798	
Cessions et désaffectations		8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	**1.775.664**	
Plus-values au terme de l'exercice		8252P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8212	0	
Acquises de tiers		8222		
Annulées		8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice		8252	**0**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322P	**XXXXXXXXX**	**1.375.457**
Mutations de l'exercice				
Actés		8272	99.731	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322	**1.475.188**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(23)	**300.476**	
DONT				
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		231		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193P	**XXXXXXXXX**	**859.530**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8163	44.060	
Cessions et désaffectations		8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193	**903.590**	
Plus-values au terme de l'exercice		8253P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8213		
Acquises de tiers		8223		
Annulées		8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice		8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323P	**XXXXXXXXX**	**809.503**
Mutations de l'exercice				
Actés		8273	30.252	
Repris		8283		
Acquis de tiers		8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323	**839.755**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(24)	**63.835**	
DONT				
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195P	**XXXXXXXXX**	**1.044.314**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8165	6.462	
Cessions et désaffectations		8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195	**1.050.776**	
Plus-values au terme de l'exercice		8255P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8215		
Acquises de tiers		8225		
Annulées		8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice		8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325P	**XXXXXXXXX**	**898.912**
Mutations de l'exercice				
Actés		8275	43.907	
Repris		8285		
Acquis de tiers		8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325	**942.819**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(26)	**107.957**	
DONT				
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		261		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8196P	**XXXXXXXXX**	**0**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8166	212.517	
Cessions et désaffectations		8176		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8186		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8196	**212.517**	
Plus-values au terme de l'exercice		8256P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8216		
Acquises de tiers		8226		
Annulées		8236		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice		8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8326P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actés		8276		
Repris		8286		
Acquis de tiers		8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8306		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(27)	**212.517**	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES SOCIÉTÉS - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393P	**XXXXXXXXXX**	**37.046**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8363	14.999	
Cessions et retraits		8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393	**52.045**	
Plus-values au terme de l'exercice		8453P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8413		
Acquises de tiers		8423		
Annulées		8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice		8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8473		
Reprises		8483		
Acquises de tiers		8493		
Annulées à la suite de cessions et désaffectations		8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(284)	**52.045**	
AUTRES SOCIÉTÉS - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Additions		8583		
Remboursements		8593		
Réductions de valeur actées		8603		
Réductions de valeur reprises		8613		
Différences de change	(+)/(-)	8623		
Autres	(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(285/8)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8653		

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51	**15.103**	**15.103**
Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681	15.103	15.103
Actions et parts - Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52	**7.300**	**7.300**
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important	
490000	37.082

ETAT DES FONDS, FONDS AFFECTÉS ET PROVISIONS

	Exercice	Exercice précédent
FONDS		
Patrimoine de départ	654.391	654.391
Moyens permanents	110.534	110.534

	Montants
Modifications au cours de l'exercice	

FONDS AFFECTÉS

Règles d'évaluation adoptées pour la détermination des montants affectés (rubrique 13 du passif)

	Exercice
PROVISIONS	
Ventilation de la rubrique 164/5 du passif ("Provisions pour autres risques et charges") si celle-ci représente un montant important	
Ventilation de la rubrique 167 du passif ("Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise") si celle-ci représente un montant important	

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	131.396
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	131.396
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	**131.396**
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	418.684
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	418.684
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	**418.684**
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	647.300
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	647.300
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	**647.300**

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation	9062	

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	92.663
Dettes fiscales estimées	450	
Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	1.703.549

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
492000	82.032
493000	773.863

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

		Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION				
CHIFFRE D'AFFAIRES NET				
Ventilation par catégorie d'activité				
Ventilation par marché géographique				
Cotisations, dons, legs et subsides				
Cotisations		730	18.928	11.942
Dons		731		
Legs		732		
Subsides		733	5.022.414	3.609.773
CHARGES D'EXPLOITATION				
Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel				
Nombre total à la date de clôture		9086	193	182
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein		9087	133,5	118,1
Nombre d'heures effectivement prestées		9088	196.406	127.373
Frais de personnel				
Rémunérations et avantages sociaux directs		620	5.241.863	3.648.448
Cotisations patronales d'assurances sociales		621	1.405.364	292.958
Primes patronales pour assurances extralégales		622		
Autres frais de personnel		623	236.928	172.964
Pensions de retraite et de survie		624		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635		
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110		
Reprises		9111		
Sur créances commerciales				
Actées		9112		
Reprises		9113		
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115	1.232	4.392
Utilisations et reprises		9116		
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640	244.391	10.707
Autres		641/8	19.399	14.268
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation				
Nombre total à la date de clôture		9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097	0,8	0,6
Nombre d'heures effectivement prestées		9098	1.599	1.237
Frais pour l'association ou la fondation		617	44.892	30.146

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Ventilation des autres produits financiers			
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		5.522
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'association ou de la fondation sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560	6.473	6.473
Utilisations et reprises	6561		19.419
Ventilation des autres charges financières			

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

		Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS		76	**2.905**	
Produits d'exploitation non récurrents		(76A)	**2.905**	
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents		7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents		764/8	2.905	
Produits financiers non récurrents		(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents		7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières		7631		
Autres produits financiers non récurrents		769		
CHARGES NON RÉCURRENTES		66		**1.020**
Charges d'exploitation non récurrentes		(66A)		**1.020**
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes		664/7		1.020
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6690		
Charges financières non récurrentes		(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières		6631		
Autres charges financières non récurrentes		668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		

	Exercice
Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Autres latences actives		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A l'association ou à la fondation (déductibles)	9145	492.697	288.199
Par l'association ou la fondation	9146	651.111	306.314
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	884.335	610.618
Précompte mobilier	9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ASSOCIATION OU LA FONDATION POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'association ou la fondation	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'association ou la fondation	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'association ou la fondation	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'association ou la fondation sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'association ou de la fondation		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'association ou la fondation sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ASSOCIATION OU DE LA FONDATION, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ASSOCIATION OU À LA FONDATION ELLE-MÊME

Codes	Exercice
9220	

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de l'association ou de la fondation; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour l'association ou pour la fondation doivent également être mentionnées

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

	Exercice
Caution solidaire c/Belfius	150.582
Caution solidaire c/Triodos	399.499

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTITÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs	9503	
Aux anciens administrateurs	9504	

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	**9.469**
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association ou de la fondation par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association ou de la fondation par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation: 302 - 32902

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	54,8	27,8	27
Temps partiel	1002	134,5	59,3	75,2
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	133,5	62,5	71
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	74.649	37.637	37.012
Temps partiel	1012	121.757	58.133	63.624
Total	1013	196.406	95.770	100.636
Frais de personnel				
Temps plein	1021	3.149.510	1.497.272	1.652.238
Temps partiel	1022	3.734.645	1.671.371	2.063.274
Total	1023	6.884.155	3.168.643	3.715.512
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	6.848	4.432	2.416

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	118,1	53,7	64,4
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	127.373	57.980	69.393
Frais de personnel	1023	4.114.370	1.933.754	2.180.616
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	3.293	2.041	1.252

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	57	136	134,5
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	55	90	118,7
Contrat à durée déterminée	111	2	44	14,3
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112	0	0	0
Contrat de remplacement	113	0	2	1,5
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	31	58	64,3
de niveau primaire	1200	2	4	4,3
de niveau secondaire	1201	18	31	36,5
de niveau supérieur non universitaire	1202	7	16	16,4
de niveau universitaire	1203	4	7	7,1
Femmes	121	26	78	70,2
de niveau primaire	1210	1	3	3,5
de niveau secondaire	1211	6	20	17,1
de niveau supérieur non universitaire	1212	9	39	30,9
de niveau universitaire	1213	10	16	18,7
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	2	0	2
Employés	134	54	136	131,5
Ouvriers	132	0	0	0
Autres	133	1	0	1

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ASSOCIATION OU DE LA FONDATION

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,8	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	1.599	
Frais pour l'association ou la fondation	152	44.892	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	7	200	67,6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	7	6	10,8
Contrat à durée déterminée	211	0	190	54,4
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212	0	0	0
Contrat de remplacement	213	0	4	2,4

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	6	188	60,3
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	5	6	8,3
Contrat à durée déterminée	311	1	177	49,4
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312	0	1	0,5
Contrat de remplacement	313	0	4	2,1
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	1	3	2,6
Chômage avec complément d'entreprise	341	0	0	0
Licenciement	342	1	1	1,4
Autre motif	343	4	184	56,3
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'association ou de la fondation comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	29	5811	32
Nombre d'heures de formation suivies	5802	417	5812	524
Coût net pour l'association ou la fondation	5803	22.275	5813	29.606
dont coût brut directement lié aux formations	58031	17.749	58131	23.289
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	7.721	58132	9.053
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	3.195	58133	2.736
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	74	5831	79
Nombre d'heures de formation suivies	5822	817	5832	946
Coût net pour l'association ou la fondation	5823	45.098	5833	57.145
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	10	5851	12
Nombre d'heures de formation suivies	5842	1.847	5852	1.420
Coût net pour l'association ou la fondation	5843	46.559	5853	75.541

RÈGLES D'ÉVALUATION

les grignoux

REGLES D'EVALUATION COMPTABLE

En sa séance du 11 mars 2014, le Conseil d'Administration de l'association a arrêté ce qui suit :

PRINCIPE GENERAL D'EVALUATION

Pour tout ce que la loi prévoit impérativement, il sera fait application des principes généraux figurant dans l'A.R. du 30.01.2001 et particulièrement dans son chapitre II « Règles d'évaluation » dont il est superflu de reproduire ici le texte.

Pour les matières que la loi règle de manière supplétive et dans tous les cas où elle laisse le choix à l'association, le Conseil d'Administration a déterminé des règles particulières d'évaluation mentionnées ci-dessous.

En application des articles 28 et 29 de l'A.R. susmentionné, il ne pourra être dérogé aux présentes règles qu'après décision expresse du Conseil d'Administration.

Dans la mesure où le Conseil d'Administration juge que les cas d'évaluation non expressément prévus dans les présentes règles ne représentent pas une importance suffisante pour nécessiter une décision additionnelle ou modificative, ceux-ci seront réglés par des méthodes similaires à celles qui figurent ci-après, sans qu'il en soit fait mentions spéciales dans le Livre des Inventaires et dans le résumé des règles d'évaluation accompagnant les comptes annuels.

ACTIF DU BILAN

I. FRAIS D'ETABLISSEMENT

Valeur d'entrée en comptabilité
Les frais d'établissement sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

Amortissements
Les frais d'établissement sont amortis à partir de leur année d'acquisition au taux annuel de 20 %.

II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeur d'entrée en comptabilité
Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.

Amortissements
Les immobilisations incorporelles sont amorties à partir de leur année d'acquisition au taux annuel de 20 %.

III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'entrée en comptabilité
Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.

Amortissements
Suivant la nature des immobilisations corporelles, le Conseil d'Administration a décidé de la méthode d'amortissement et du taux annuel applicable.

A. Terrains et constructions

Les terrains et constructions appartenant à l'association en pleine propriété sont évalués à leur valeur d'acquisition, frais de notaire inclus et amortis en 20 ans (5 %).
L'investissement consenti dans la construction du bâtiment Sauvenière est évalué à sa valeur d'acquisition, classé dans les « Autres constructions » et intitulé « Participation à la construction Sauvenière ».
Son montant sera amorti en 33 ans, à un taux de 3,33 % l'an.

B. Installations, machines et outillages (IMO)[1]

IMO neuves : amortissements de 10 % à 33 % en fonction de la durée de vie estimée du bien acquis.
IMO d'occasion : amortissements de 10 % à 33 % en fonction de la durée de vie estimée du bien acquis.
Cependant, si la valeur d'acquisition est inférieure à 500 euros, la prise en charge totale se fait l'année de l'acquisition.

C. *Mobilier et matériel roulant*

- Mobilier : amortissements de 10 % à 20 %
- Mobilier et matériel bureau d'occasion : amortissements de 33 à 50 %
- Matériel informatique : amortissements à 20 et à 33 %
- Matériel roulant : amortissements à 20 %

Cependant, si la valeur d'acquisition est inférieure à 500 euros la prise en charge totale se fait l'année de l'acquisition.

D. *Biens détenus en location-financement (leasing)*

Idem biens de même nature non acquis en location-financement.

E. Autres immobilisations corporelles

Les aménagements des locaux dont l'asbl n'est pas propriétaire sont amortis de 10 % à 20 % selon le type d'aménagement effectué.
Cependant, si la valeur d'acquisition est inférieure à 750 euros HTVA, la prise en charge totale se fait l'année de l'acquisition.

---

[1] Ce poste reprend les installations, matériel ou outils d'exploitation propres au cinéma et au café (matériel son, projection, etc.)

F. Amortissements exceptionnels ou complémentaires

Le cas échéant, l'A.G. décide s'il y a lieu de prévoir une dotation exceptionnelle ou complémentaire au compte d'amortissements des immobilisations corporelles ayant subi une perte inopinée de valeur économique ou qui sont retirées de l'exploitation.

IV. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres, les placements à long terme, ainsi que les actions et parts sont valorisés à leur prix d'achat.
Les titres sont considérés comme immobilisations financières dans la mesure où la politique est de les placer de manière durable et non en fonction de convenances de placement qui peuvent évoluer.

Les immobilisations financières sont transférées à court terme lorsque la date d'échéance devient inférieure ou égale à un an.

Les dépôts et cautionnements sont repris à leur valeur nominale.

V. CREANCES A PLUS D'UN AN

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une réduction de valeur est opérée sur les créances lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable.

VI. STOCKS

Les biens acquis auprès de tiers et destinés à la vente sont enregistrés à leur valeur d'acquisition. Si, pour l'une ou l'autre raison, les marchandises ne peuvent plus être utilisées, leur valeur doit alors être ramenée à leur valeur probable de réalisation via la comptabilisation de réductions de valeurs.

VII. CREANCES A UN AN AU PLUS

Clients

Les créances à un an au plus sont évaluées à leur valeur nominale (voir créances à plus d'un an).
Cependant, des réductions de valeur sont réalisées sur les créances douteuses à chaque fois que cela est jugé nécessaire et notamment sur des créances vieilles de plus d'un an relatives à des clients étrangers dont le montant de la créance ne dépasse pas les 50 € et 25 € s'il s'agit de clients nationaux.

Subsides à recevoir

Les subsides sont enregistrés en créances au bilan dès qu'ils prennent un caractère certain et liquide et qu'ils sont justifiés par une pièce probante.

VIII. PLACEMENTS DE TRESORERIE

On y retrouve tous des dépôts et placements, quelle qu'en soit l'échéance.
Les règles d'évaluation des placements de trésorerie sont les mêmes que celles des créances à plus d'un an.

IX. VALEURS DISPONIBLES

Les valeurs disponibles sont évaluées à leur valeur d'acquisition.

X. COMPTES DE REGULARISATION

Les comptes de régularisation comprennent les charges à reporter et les produits acquis et sont comptabilisés soit aux montants nominaux des charges déjà payées ou facturées mais qui affèrent aux exercices suivants, soit aux montants des revenus qui affèrent à l'exercice mais qui ne sont pas encore reçus.

PASSIF DU BILAN

I. FONDS AFFECTES

Ces fonds sont décidés par l'A.G. et utilisés pour des buts précis et/ou des projets spécifiques clairement identifiés.
Ces fonds sont alimentés, en cas de résultat positif, de manière à comptabiliser au minimum :
- un Passif Social équivalant à 10% de la classe 62;
- un Renouvellement d'Investissements équivalant à 10% de l'Actif Immobilisé;
- un Fonds pour l'Equipement Numérique équivalant à 50% du prix de son remplacement.

L'alimentation ou la création d'autres fonds sont laissés à l'appréciation du Conseil d'Administration.
Après utilisation du fonds affecté, il n'y a plus lieu de le reconstituer.

II. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

À la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration examine, de manière individualisée, avec les principes de prudence, sincérité et bonne foi qui s'imposent, les provisions à constituer.

Ces provisions peuvent concerner notamment :
- Les grosses réparations et gros entretiens (ex : toitures, chauffage, etc.).
  Ces charges doivent être prélevées de la « Provision pour gros entretiens et réparations » dont le montant de la dotation annuelle doit être approuvé par le Conseil d'Administration ;
- Les litiges en cours ;
- Les charges fiscales et sociales (licenciement, TVA, etc.) ;
- Les autres risques identifiés et précis.

III. DETTES A PLUS D'UN AN

Les emprunts et dettes à plus d'un an sont comptabilisés à leur valeur nominale.

IV. DETTES A UN AU PLUS

Les emprunts et dettes à un an au plus sont comptabilisés à leur valeur nominale.

V. COMPTES DE REGULARISATION

Les comptes de régularisations comprennent les charges à imputer et les produits à reporter, et sont comptabilisés soit aux montants des charges qui affèrent à l'exercice mais ne sont pas encore payées ou facturées, soit aux montants nominaux des produits déjà facturés ou encaissés mais afférant à l'exercice suivant.

Les produits à reporter comprennent également la partie des subsides non consommés et qui peuvent être reportés sur l'exercice suivant.

Se retrouvent également dans les comptes de régularisations (493) les abonnements et place-cadeaux vendus durant l'exercice mais qui ne seront utilisés qu'au cours des exercices suivants.

La mainmorte

Traitement des différents types de mainmorte :

- *Mainmorte Abonnements cinéma* :
  La durée de vie d'un abonnement pouvant être raisonnablement estimée à dix ans, on affecte à l'année *n+10* le montant de la variation à l'année *n* du compte 493 200 (Abonnements) au compte 749 200 (Produits de mainmorte Abonnements cinéma).
- *Mainmorte Places-cadeau* :
  La durée de vie d'une place-cadeau pouvant être raisonnablement estimée à dix ans, on affecte à l'année *n+10* le montant de la variation à l'année *n* du compte 493 300 (Places-cadeau) au compte 749 300 (Produits de mainmorte Places-cadeau).
- *Mainmorte Places partenaires* :
  La durée de vie d'une place partenaire pouvant être raisonnablement estimée à cinq ans, on affecte à l'année *n+5* le montant de la variation à l'année *n* du compte 493 500 (Places partenaires) au compte 749 500 (Produits de mainmorte Places partenaires).

Ces principes et règles d'évaluation comptable ont été mis à jour et approuvés à Liège, le 11 mars 2014.

Pascale Bonfond Administratrice	Michel Condé, Administrateur	Odette Dessart Administratrice
Pierre Heldenberg, Administrateur	Lo Maghuin, Administratrice	

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION



Rapport de gestion à l'Assemblée Générale du 11/04/2023, tenue à l'Espace Prémontés de Liège à 18h00'.

Les Grignoux ASBL
BE.0419.172.434
rue Soeurs de Hasque 9 - 4000 Liège

Rapport de gestion en application de l'article 3:48 du Code des Sociétés et des Associations L'Organe d'Administration fait rapport sur la gestion de l'association pour l'exercice social clôturé le 31/12/2022

1. Exposé fidèle sur l'évolution et les résultats des activités et sur la situation de l'association

Les commentaires suivants de l'Organe d'Administration sur les comptes annuels ont pour objectif de communiquer une image fidèle de la situation de l'association et de ses affaires. L'exercice se clôture par un résultat négatif de 572 713 €. L'Organe d'Administration décide d'arrêter les comptes annuels dans la forme suivante :

1.1 Au bilan :

ACTIF :

Le total de l'actif s'élève à 6 355 622 € par rapport à 6 314 671 € l'année précédente. Cela s'explique essentiellement par l'augmentation de nos *Actifs immobilisés* (+3%).
Nos investissements augmentent suite à l'acompte des nouveaux projecteurs 4K Laser. À propos de nos *Créances à un an plus* (-13%), une différentiation importante entre les *Créances commerciales* (+16%) et les *Autres créances* (-21%), principalement les pouvoirs subsidiants, est à souligner. Ceci impacte directement et de manière significative nos *Valeurs disponibles* (+2%). Au vu de la situation économique actuelle, cette information doit être signalée.

PASSIF :

Le total du passif s'élève à 6 355 622 € par rapport à 6 314 671 € l'année précédente. Cela s'explique essentiellement par la fonte de nos *Capitaux propres* (-25%), qui enregistrent notre perte de 572 713€, et par une augmentation importante de nos *Dettes* (+16%). Cette dernière est principalement due à la forte hausse de nos *Dettes fiscales, salariales et sociales* (+36%) et à une explosion de nos *Dettes commerciales* (+131%). Pour rappel nos activités principales avaient été *bridées* lors du précédent exercice. Le montant de la Mainmorte est presque identique.

1.2 Au compte de résultats :

Les produits s'élèvent à 10 519 399 € contre 6 746 609 € l'année précédente, soit une croissance de 56 %.
Le *Chiffre d'affaires* grimpe à nouveau de 84%, avec des recettes d'exploitation cinématographique en hausse de 75% et des ventes HoReCa en forte évolution (+94%). Les *Cotisations, Dons, Legs & Subsides* grossissent (+40%) suite à la modification de l'Aide à la Promotion de l'Emploi et grâce aux derniers fonds d'urgence octroyés dans le cadre de la relance post-Covid de nos activités. La Convention avec la Ville de Liège quant à elle a diminué de 28% !
Les charges s'élèvent à 11 092 112 € contre 6 652 751 € l'année précédente, soit une augmentation de 67 %.
Celle-ci concerne la majorité des dépenses : les *Marchandises* (+103% - en lien avec l'activité HoReCa), les *Services et Biens divers* (+56% - en lien avec l'activité culturelle), les *Rémunérations et charges sociales* (+67% - en lien avec la modification de l'Aide à la Promotion de l'Emploi, l'indexation salariale de la Commission Paritaire 329.02 et une réouverture *toutes voiles dehors*) ainsi que les autres charges d'exploitation (en lien principalement avec la fin de l'exonération de taxation sur les spectacles) impacte considérablement les charges de l'exercice.
Le résultat s'élève à -572 713 € contre 93 858 € en 2021, soit une *perte Covid* actuelle de 630 000 € !

1.3 Divers

Les règles d'évaluation des différents postes n'ont pas été modifiées par rapport à l'année précédente.

1.4 Principaux risques et incertitudes auxquels l'association est confrontée :

L'Organe d'Administration constate que l'impact de la crise Covid sur la baisse de fréquentation de nos activités culturelles ne s'est pas encore estompée, que notre public prend du temps à revenir dans nos différents lieux. De plus, nos

activités liégeoises sont confrontées aux travaux du tram qui impactent (durablement ?) l'attractivité du centre ville et de Droixhe.

2. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice
Aucun événement important n'a été porté à la connaissance des membres de l'Organe d'Administration.

3. Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de l'association
Aucun élément qui soit susceptible d'avoir une influence sur le développement de l'association n'a été détecté pour les mois à venir et n'est à porter à la connaissance de l'Assemblée Générale. Tout est mis en oeuvre, d'une part pour retrouver notre fréquentation habituelle au cours des prochains mois et d'autre part, augmenter les recettes de nos différentes secteurs d'activités (hausses tarifaires notamment et diminution de certains coûts).

4. Indication en matière de frais de recherches et développement
Il n'y a pas d'indications spécifiques en matière de recherche et de développement.

5. Indications relatives à l'existence de succursales
L'association ne possède pas de succursale.

6. Pertes reportées ou pertes successives
Les Actifs Circulants de l'association permettent de prendre des mesures dans la sérénité afin d'assurer la continuité de l'association. Celles-ci seront exposées et débattues lors de l'Assemblée Générale du 11/04/2023.

7. Utilisation d'instruments financiers
L'association n'a pas utilisé d'instruments financiers durant l'exercice clôturé.

8. Conflits d'intérêts
Néant

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels et nous donner décharge pour le mandat exercé durant l'exercice écoulé.

Fait à Liège, le 07/03/2023.
Pour l'organe d'administration,

Benoit Thimister
Direction Financière

EXTRAIT DU CSA

Art. 3:48.

§ 1er. Les organes d'administration des ASBL ou AISBL autres que les petites ASBL ou AISBL rédigent un rapport dans lequel ils rendent compte de leur gestion.

§ 2. Le rapport de gestion visé au paragraphe 1er comporte :

1° au moins un exposé fidèle sur l'évolution et les résultats des activités et sur la situation de l'association, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée. Cet exposé consiste en une analyse équilibrée et complète de l'évolution et des résultats des activités et de la situation de l'association, en rapport avec le volume et la complexité de ces activités. Dans la mesure nécessaire à la compréhension de l'évolution, des résultats ou de la situation de l'association, l'analyse comporte des indicateurs clés de performance de nature tant financière que, le cas échéant, non financière ayant trait aux activités spécifiques de l'association, notamment des informations relatives aux questions d'environnement et de personnel. En donnant son analyse, le rapport de gestion contient, le cas échéant, des renvois aux montants indiqués dans les comptes annuels et des explications supplémentaires y afférentes ;

2° des données sur les événements importants survenus après la clôture de l'exercice ;

3° des indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de l'association, pour autant que ces indications ne soient pas de nature à porter gravement préjudice à l'association ;

4° des indications relatives aux activités en matière de recherche et de développement ;

5° des indications relatives à l'existence de succursales de l'association ;

6° au cas où le bilan fait apparaître une perte reportée ou le compte de résultats fait apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice, une justification de l'application des règles comptables de continuité ;

7° en ce qui concerne l'utilisation des instruments financiers par l'association et lorsque cela est pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de son résultat :

a) les objectifs et la politique de l'association en matière de gestion des risques financiers, y compris sa politique concernant la couverture de chaque catégorie principale des transactions prévues pour lesquelles il est fait usage de la comptabilité de couverture, et

b) l'exposition de l'association au risque de prix, au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de trésorerie.